

Rieux- Volvestre



CHEMINS
DE SAINT-JACQUES-
DE-COMPOSTELLE



Le pont Lajous depuis la rive gauche de l'Arize. Crédit Sophie Chavy.

ÉDITO

Vous vivez, nous vivons une époque particulièrement troublée, plus difficile encore pour les personnes les plus fragiles, les plus isolées. Cela concerne les plus âgés d'entre nous mais pas seulement, l'inquiétude gagne aussi les jeunes, contraints dans leur présent et dont l'avenir s'obscurcit. La crise économique et sociale qui s'annonce ne sera pas sans conséquences. Nos commerçants, nos artisans, nos producteurs... fermés ou dont l'activité est partielle, paient un lourd tribut dans ce contexte inédit. C'est pour cela que nous devons renforcer les solidarités concrètes, solidarités au sein de la famille, au sein des associations, au sein de la commune, au sein de la société en général.

Toutes les initiatives sont les bienvenues pour créer du lien, accompagner celles et ceux qui vivent mal cette période pour des raisons diverses. Le Conseil départe-

mental de la Haute-Garonne notamment œuvre aussi en ce sens. Vous pouvez compter sur tous les agents et les élus de votre commune pour être à votre écoute et trouver des solutions. Si les moyens financiers de la commune sont modestes, notre détermination et notre motivation sont entières et totales.

Vous retrouverez dans ce bulletin municipal des moments très divers relevant parfois de semaines hors confinement. Il s'ouvre sur l'hommage rendu en conseil municipal à Samuel Paty, victime d'un terrorisme barbare.

Il évoque aussi les paysages ouverts, plaine de la Garonne et de l'Arize, sommets pyrénéens, miroitement de couleurs que l'on découvre au fil des chemins et sentiers de randonnée... un hymne à la liberté bientôt retrouvée...

*Maryse Vezat Baronnia,
Maire de Rieux-Volvestre*

HOMMAGE À SAMUEL PATY

PAR M^{ME} LE MAIRE DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

«Samuel Paty était un enseignant parmi d'autres, des enseignants qui modestement tentent d'élever l'esprit de leurs élèves pour en faire de futurs hommes et femmes capables de penser par eux-mêmes et de faire des choix éclairés.

Un enseignant parmi d'autres, des enseignants qui à travers leurs cours, leurs sollicitations, éveillent la curiosité de ces jeunes enfants, cultivent de manière concrète, ludique et passionnée, les valeurs qui fondent notre République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

Ce que souhaitent ces fanatiques, auteurs de ces actes barbares, c'est créer un climat de peur, de terreur, qui leur donne un sentiment de toute-puissance, c'est tuer les lumières de l'esprit, celles que nous a léguées le XVIII^e siècle, celles qui permettent de résister et de construire des hommes et des femmes libres et conscients.

Permettez-moi avant de respecter une minute de silence de vous lire ou pour certains vous relire cette lettre écrite par Albert Camus à son instituteur Louis Germain.

On est en novembre 1957. Albert Camus vient de recevoir le prix Nobel de littérature. Il décide d'écrire cette lettre à l'instituteur qu'il a eu 34 ans plus tôt... À ce moment-là, le jeune Camus était orphelin de père (père tué en 1914 dès les premières semaines de la guerre), élevé en Algérie par une mère atteinte de surdité, ne sachant ni lire, ni écrire...»

19 novembre 1957

Cher Monsieur Germain,

J'ai laissé s'éteindre un peu le bruit qui m'a entouré tous ces jours-ci avant de venir vous parler un peu de tout mon cœur. On vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. Mais quand j'ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé. Je ne me fais pas un monde de cette sorte d'honneur mais celui-là est du moins une occasion pour vous dire ce que vous avez été, et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève.

Je vous embrasse de toutes mes forces.

Albert Camus

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ONT ÉTÉ ÉLUS EN DÉCEMBRE 2019. LES JEUNES CONSEILLERS ONT CHOISI DE PLACER LEUR MANDAT SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PROTECTION DE LA PLANÈTE.

Ils ont voulu que leur première action soit dirigée vers les usagers de l'EHPAD. Ils ont été touchés par le sort des personnes âgées seules, isolées pendant le confinement. À partir de matériaux de récupération, ils ont donc réalisé chacun cinq cadeaux, et

ont accompagné ces cadeaux d'une lettre à l'intention du destinataire. Ils ont été alertés par la situation sanitaire des trois établissements de la commune et ont décidé d'inscrire leur action dans le temps, sur la durée de ces conditions restrictives. C'est

pourquoi ils sont en train de réaliser des vidéos personnelles à destination des usagers des trois établissements. Ces vidéos ont pour objet de présenter le CMJ dans sa globalité. Puis chaque conseiller se présente à titre individuel dans le cadre de ses activités : à la piscine, au piano, dans la nature...



Photo Éliane Soucasse Piquemal.

Le CMJ est constitué de
Anna-Lou Albert, Maria Luisa Becerra Robles, Sacha Chavy, Amandine Dedieu, Clémence Descous, Lilo Gay, Amandine Lacombe, Margaux Persillon, 1^{re} adjointe, Léa Plat, Éléonore Pointeau Lesueur, Hayden Poprawa, Camille Savignol, Anna Soro, et de son maire, Loïs Estebe.

Des représentants du CMJ exposent leur projet à Maryse Veza, maire de la commune.

PETITS-DÉJEUNERS CITOYENS

Après plusieurs mois de suspension, en raison de la crise sanitaire, la municipalité a décidé de relancer les petits-déjeuners citoyens dans le respect des gestes barrières.

Le 17 octobre, une trentaine de Rivoises et Rivois, se sont de nouveau réunis juste avant se reconfinement.

À cette occasion, les élus du conseil municipal des jeunes ont présenté leurs différents travaux passés et en cours à destination des résidents de l'Ehpad, de l'Esat et du Centre Pierre-Hanzel.

Au cours de cette réunion, anciens et nouveaux participants ont réfléchi à plusieurs projets, notamment ceux destinés aux aînés, une population qui souffre fortement de l'isolement.

Une commission (un groupe de réflexion et de travail) baptisée « Ensemble » a d'ailleurs été créée sur le sujet. Les autres commissions sont : « Jardin partagé », « Cantine », « Noël partagé » et « Environnement ».

Si vous voulez rejoindre ces différents groupes, veuillez contacter
Éliane Soucasse Piquemal : esoucassepiquemal@mairie-rieux-volvestre.fr



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



MAIRE

**Maryse
VEZAT BARONIA**

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE N'A PAS PU S'INSTALLER OFFICIELLEMENT AU MOIS DE JUIN. COMME L'ANCIENNE QUI LUI A PASSÉ LE TÉMOIN, CETTE ÉQUIPE EST TOTALEMENT ENGAGÉE AU SERVICE DE CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS.

LES ADJOINTS



Yves Caron-Jourda
1^{er} maire adjoint en charge de la vie économique et agricole, des finances...
Vice-président du SIVOM
Délégué à la CCV



Michèle Lourde
Maire adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse



Bernard Pons
Maire adjoint en charge de la voirie, de la sécurité...
Vice-président de Réseau 31



Sylvie Mailhol
Maire adjointe en charge de la culture, de la communication...



Roger Santa Cruz
Maire adjoint en charge des travaux...
Délégué au SIVOM



Éliane Soucasse Piquemal
Maire adjointe en charge de l'environnement, de la vie associative et de la citoyenneté

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Magalie Albert
Déléguée à l'urbanisme



Régis Alvado
Délégué aux réseaux
Délégué au SIVOM



Sébastien Caron
Délégué à l'action sociale,
Vice-président du CCAS



Patrick Chagné
Délégué aux espaces verts
Délégué au SIVOM



Sophie Chavy
Déléguée aux réseaux sociaux,
à l'innovation, à la radio



Daniel Escorihuela
Délégué au centre de loisirs,
au foyer des jeunes
Délégué à la CCV
Vice-président au SMBVA



Pascale Mesbah Lourde
Déléguée au tourisme
Vice-présidente du développement
touristique à la CCV

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Lucie Garnacho
Référente santé et prévention



Agathe Lesueur
Référente développement durable



Caroline Loze
Déléguée au conseil d'école maternelle



Cyrille Persillon
Réfèrent finances
Délégué au SIVOM et au CCAS



Serge Picard
Réfèrent bâtiments publics



Lætitia Ségala
Vice-présidente du SIVOM à l'action sociale



Laurent Soucasse
Réfèrent chemins de randonnée



Agnès Sudre
Référente vie agricole, questions liées à l'eau



Michel Voutzinos
Réfèrent déplacements doux

LES CONSEILLERS SUR LISTE SUPPLÉMENTAIRE



Sonia Rieu



Michel Salomez

CCV : Communauté de communes du Volvestre
CCAS : Centre communal d'action sociale
SIVOM : Syndicat intercommunal à vocation multiple
SMBVA : Syndicat mixte du bassin versant de l'Arize

LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Finances – Commande publique

Maryse Vezat Baronia, Yves Caron-Jourda, Cyrille Persillon

Voirie/Patrimoine

Bernard Pons, Sylvie Mailhol, Laurent Soucasse, Michel Voutzinos, Serge Picard

Revitalisation des centres-bourgs – Agriculture

Maryse Vezat Baronia, Éliane Soucasse Piquemal, Lucie Garnacho, Agnès Sudre

Développement touristique

Maryse Vezat Baronia, Pascale Mesbah-Lourde, Sophie Chavy

Développement économique

Yves Caron-Jourda, Régis Alvado, Pascale Mesbah-Lourde

Collecte et valorisation des déchets

Roger Santa Cruz, Agathe Lesueur

Petite enfance et parentalité

Maryse Vezat Baronia, Michèle Lourde, Daniel Escorihuela, Caroline Loze, Lætitia Segala

Accessibilité des services au public –

Politique Santé Handicap
Sébastien Caron, Lætitia Segala, Lucie Garnacho

Aménagement de l'espace – Transition écologique

Éliane Soucasse-Piquemal, Daniel Escorihuela, Pascale Mesbah-Lourde, Agathe Lesueur, Serge Picard

GEMAPI – Eau Assainissement

Bernard Pons, Agnès Sudre, Daniel Escorihuela

LES COMMISSIONS DU SIVOM

Finances – Patrimoine

– **Immobilier – Location**
Yves Caron-Jourda (président), Cyrille Persillon

Services techniques – Travaux – Fêtes

J. Baby (président), Bernard Pons, Roger Santa Cruz, Patrick Chagné, Laurent Soucasse

Marchés publics – Personnel

JM. Cazaux (président), Caroline Loze

Structures touristiques – Communication

JM. Josse (président), Maryse Vezat Baronia, Régis Alvado

Action sociale

Lætitia Segala (présidente), Maryse Vezat Baronia, Régis Alvado

Restauration

JM. Esquirol (président), Maryse Vezat Baronia, Caroline Loze

ACCUEIL DE LOISIRS, UNE NOUVELLE ANNÉE

APRÈS UNE ANNÉE PARTICULIÈRE, L'ACCUEIL DE LOISIRS A ROUVERT SES PORTES À TOUS À LA RENTRÉE AVEC DE NOUVEAUX PROJETS POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE TOUS.

Les enfants de 3 à 11 ans seront accueillis les mercredis et pour les périodes de vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de l'accueil de loisirs situés au Plan d'Eau.

Cette année encore, l'équipe d'animation utilisera le jeu et l'imaginaire comme vecteur essentiel à la transmission de valeurs éducatives. Le vivre ensemble, l'épanouissement de l'individu au sein du collectif et la découverte seront les axes principaux du projet pédagogique.

Pour les périodes de vacances scolaires, l'équipe a choisi de prolonger le projet commencé l'année dernière et non abouti : « Un voyage autour du monde à la découverte des cultures ». Concernant l'accueil du mercredi, dans le cadre du PEDT (Projet éducatif de territoire) et du « Plan Mercredi » signés par la collectivité avec la CAF, Jeunesse et Sport et l'Éducation Nationale, les propositions de projets menés visent à assurer une continuité éducative qui repose sur le lien entre les écoles, l'accueil de loisirs et les acteurs du territoire.



Photo service Enfance.

Activités artistiques pour les grandes.



Photo service Enfance.

Le groupe des 6-8 ans engagé dans un jeu coopératif.

UN NOUVEL ANIMATEUR AU SERVICE JEUNESSE

L'équipe d'animation, dans son projet pédagogique vise la complémentarité avec les enseignements scolaires.

Un projet phare autour de la coopération et de la gestion des émotions sera mené tout au long de l'année. En parallèle, les enfants participeront à l'animation du village avec la préparation du marché de Noël, le défi « 10 jours sans écran », de nombreux projets artistiques et sportifs adaptés aux différentes tranches d'âge, et ils seront sensibilisés à la protection de l'environnement...

Nous vous attendons à Tom Pouce pour découvrir les programmes riches et variés préparés par l'équipe d'animation.

Inscriptions par bulletin ou mail :
service.enfance@maire-rieux-volvestre.fr
Pour toute demande d'information :
06 13 14 24 19.

PARC MULTI-JEUX

Après une délibération du conseil municipal, la décision a été prise d'installer un parc multi-jeux. Il sera situé Promenade du préau et permettra de pratiquer le hand, le foot, le basket et le volley. Après la demande de subventions pour ce projet, les consultations ont été lancées auprès de quelques entreprises. À ce jour, si la situation sanitaire le permet, on peut espérer une implantation au premier semestre 2021.



**BIENVENUE À LA NOUVELLE
ENSEIGNANTE DE CE1 À L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE : VALÉRIE MASSIAS.**

**FABIEN ROUZAIRE SUCCÈDE À GWENDOLINA PHILIPPE, EN
DISPONIBILITÉ, AU POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE.
IL EST ACCOMPAGNÉ PONCTUELLEMENT PAR JULIEN ROUAN.**

Fabien, dix ans d'expérience d'animation auprès des jeunes et des enfants, est animateur référent à l'Accueil de loisirs attaché à l'école maternelle (ALAE) et animateur Jeunesse de la commune. Titulaire d'un BPJEPS Animation culturelle (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), il est professeur de cirque et de yoga, et vient de Toulouse.

Julien, stagiaire, en cours de formation pour le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), travaille sur l'ALAE élémentaire et au foyer des jeunes les mercredis et selon les événements sur le service.

Ensemble, ils sont prêts à accueillir les jeunes de 11 à 17 ans pour échanger, proposer et animer leurs projets (loisirs, sports, séjours...).

UN FOYER, DES PROJETS

Si vous souhaitez vous réunir, tchatcher, jouer et organiser vos propres temps de loisirs, n'hésitez pas à venir au foyer des jeunes, quartier Le Marfaut (à côté de la salle polyvalente). L'adhésion est de 5 € pour l'année, le dossier d'inscription, obligatoire, peut être téléchargé sur le site internet de la mairie ou retiré au foyer dans sa version papier.

Des séjours (hiver/été) pourront être organisés ainsi que des chantiers.

Pour répondre aux mesures sanitaires dictées par la DJSCS (direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) le service jeunesse applique ces recommandations : « Toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque lors de rassemblements de plus de 10 personnes » ; « Les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits dans les établissements recevant du public ».

- Les inscriptions sont recommandées afin de ne pas dépasser les 30 personnes (sortie ou salle polyvalente).
- Pour rappel, l'accueil est ouvert : mercredi de 14h à 18h, vendredi de 19h à 21h et samedi de 14h à 18h.

Suivez le programme du foyer des jeunes sur le site de la mairie www.mairie-rieux-volvestre.fr
Vous pouvez aussi y réserver une place.
Contact : Fabien, 07 72 77 84 25.



Fabien Rouzaire



Julien Rouan

Photo Sophie Charvy.

JARDIN PARTAGÉ

Durant le printemps et l'été, les légumes du jardin partagé ont continué de pousser malgré le confinement et les règles sanitaires, grâce notamment à Claude Cazarre, résident de l'Esat-Le Ruisselet, qui était présent chaque soir pour arroser les cultures. Nous vous rappelons que ce jardin est ouvert à chaque Rivois et Rivoise. Il est situé au Chemin profond. N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook «Jardin partagé Rieux» où des rendez-vous seront fixés régulièrement pour le nettoyage et les plantations d'automne dans le respect des gestes barrières.



Photo Sophie Charvy.

BONNE RETRAITE

Anne-Marie Allières, agent de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis 2002, elle était chargée de l'entretien et de la mise à disposition de la salle polyvalente de la commune.

Les nombreux usagers de cette salle, les responsables d'associations, leurs adhérents, les particuliers se souviendront de sa très grande disponibilité au service de la collectivité.



Photo Bernard Pons.



Photo Sophie Charvy.

REPAS DES AÎNÉS

Le 21 juillet dernier, un repas des aînés a été organisé au plan d'eau de Rieux-Volvestre par Yvelise Laffont de l'association Interagir le Bistro et Brigitte Parçon de l'Amicale des aînés. Elles ont été soutenues dans ce projet par la municipalité et plus spécialement par Sébastien Caron, conseiller municipal délégué en charge de l'action sociale, Roger Santa Cruz, maire adjoint et Laetitia Segala, conseillère municipale.

Une quarantaine de Rivois avaient répondu à l'appel pour ce déjeuner qui s'est déroulé sous les tilleuls au bord de la Garonne. Heureux de se retrouver après un confinement qui avait été pour certains difficile, les participants ont de nouveau partagé un repas en toute convivialité, préparé par V'Rotisserie au feu de bois. Les discussions se sont poursuivies à l'ombre des arbres et nos aînés ont tous souhaité renouveler ce moment de partage.

UNE NOUVELLE POLICIÈRE
MUNICIPALE, KATY BAJOUÉ,
A REJOINT LES SERVICES
DE LA COMMUNE.
NOUS LUI SOUHAITONS
LA BIENVENUE.
TÉL. : 06 78 29 23 94



Photo Sylvie Mailhol.



LES MEILLEURS PRODUITS À LA MEILLEURE SAISON

PRÉFÉRONS MANGER « LOCAL », LES BONS PRODUITS DU COIN !

Les fruits et légumes sont récoltés mûrs, riches en vitamines et nutriments. Ils parcourent moins de kilomètres (donc moins polluants) que des tomates ou des avocats importés.

ÉVITONS LE SUREMBALLAGE

Et si on rangeait nos aliments dans des bocaux en verre... C'est plus économique, responsable et esthétique.

PRÉFÉRONS MANGER DE SAISON, C'EST SI BON !

En suivant les cycles naturels, les fruits et légumes récoltés demandent moins d'énergie (eau, lumière, chaleur), contiennent plus de nutriments et sont plus goûteux !

FRÉQUENTONS NOTRE MARCHÉ LOCAL LE DIMANCHE MATIN.

Et soutenons ainsi nos producteurs locaux.

SOURCE : HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT.
[HTTPS://ENVIRONNEMENT.HAUTE-GARONNE.FR](https://environnement.haute-garonne.fr)

**OUVERTURE
DES DÉCHETTERIES
DU VOLVESTRE
PENDANT
LE CONFINEMENT**

Durant cette nouvelle période de confinement, les déchetteries de Carbonne et Montesquieu-Volvestre restent ouvertes aux horaires habituels :

du mardi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Le port du masque est obligatoire sur les deux sites.



L'ÉCOLE MATERNELLE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ « ANTI-GASPI »

Grâce aux outils pédagogiques fournis par la Communauté de communes du Volvestre, l'école maternelle a adhéré à un projet de sensibilisation au recyclage des déchets et a mis en place une collecte des emballages de compotes et yaourts à boire.

« La règle est simple, une fois le produit consommé, les emballages fermés sont placés dans un carton spécifique, qui, une fois plein, est récupéré par la Communauté de communes du Volvestre », explique le directeur de l'école.

Ces emballages sont recyclés et transformés. La collecte permet de transformer 1 kg d'emballages en 1 € de dons à l'épicerie solidaire Escale, située à Rieux-Volvestre. « Par les temps qui courent, il nous paraissait important de participer à un tel programme », ajoute-t-il. Si vous consommez ce type de produit à la maison, vous pouvez conserver les emballages fermés et les apporter à l'école. Ainsi, les cartons seront remplis plus vite et l'épicerie solidaire recevra encore plus de dons...

La municipalité salue cette initiative citoyenne et environnementale, deux thèmes qui sont au cœur de son action.

En effet, de nombreuses réflexions et projets allant dans ce sens ont émergé lors des petits-déjeuners citoyens lancés il y a trois ans. La municipalité continuera à soutenir les actions telles que celle-ci lancée par l'école maternelle.

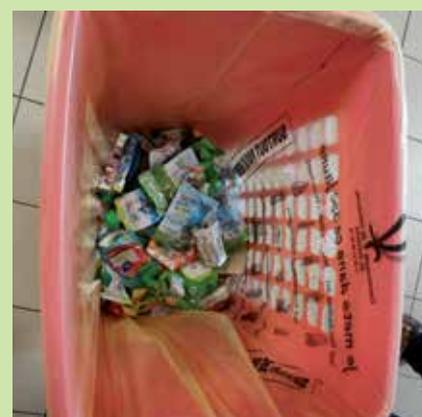


Photo Sophie Chavy.

LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

**QUELQUES INFOS SUR
LES DIFFÉRENTS
TRAVAUX D'ENTRETIEN,
DE MARQUAGE,
D'AMÉNAGEMENTS
RÉALISÉS SUR NOTRE
TERRITOIRE.**

**Passage piétons rue de la Bastide.
Le marquage d'un nouveau passage
piétons a été réalisé rue de la Bastide
pour sécuriser la traversée de la voie.**



Photo Bernard Fons.

En périphérie du centre du village, les bas-côtés des 37 kilomètres de voies communales sont entretenus par l'épaveuse deux fois par an, en mai et septembre.

Un passage pour piétons a été marqué rue de la Bastide. Sur le parking de la mairie et celui du cimetière, le marquage du stationnement pour

handicapés et deux-roues a permis de mettre aux normes ces aires de stationnement.

Quant aux écoles, l'accès à l'école élémentaire a été aménagé pour créer un accès séparé et respecter les consignes sanitaires. Pour accéder à la maternelle, le revêtement de l'impasse d'Artigaut a été refait pendant les

vacances de la Toussaint.

Enfin, dans le centre historique, les calades (revêtement en cailloux) du piétonnier sur le pont Lajous ont été refaites. Dans ce secteur protégé, ces travaux sur une durée de trois semaines ont été pilotés par les services de voirie départementale et l'architecte des Bâtiments de France (ABF).



**NOTRE VILLAGE ÉVOLUE :
CE SITE EST EN PROJET DE
TRANSFORMATION.**

**Ancien garage Raoul Darbas, place du Préau :
c'était en 1953...**

Collection personnelle d'Éliane Savignol.





Photo Bernard Pons.

◁ Pont Lajous : réfection du revêtement des « calades ».

▽ Aménagement des nouveaux accès aux écoles.

▽ Étude pour la réparation de la digue présentant des résurgences à travers les maçonneries.



Photo Bernard Pons.



Photo Bernard Pons.

LA VOIRIE

ROUTES DÉPARTEMENTALES, VOIES COMMUNALES OU CHEMINS RURAUX, VOILÀ LES TROIS TYPES DE VOIES QUI SILLONNENT NOTRE COMMUNE.

- Le chemin rural appartient à la commune et ne doit être entretenu régulièrement que s'il est à usage public.
- Rieux-Volvestre compte 37 kilomètres de voies communales (en grande partie le réseau routier secondaire). L'entretien de ce réseau est de la compétence de la Communauté de communes du Volvestre, soutenue par le Conseil départemental 31. Une enveloppe budgétaire est allouée à chaque commune pour trois ans.
- La commune compte 10 kilomètres de routes départementales gérées par le Conseil départemental 31. Les aménagements de voirie, de ponts, etc. sont assurés par le pôle routier de Cazères ; l'entretien des voies et sentiers par le secteur routier basé à Montesquieu-Volvestre.

LES FOSSÉS ET LEUR ENTRETIEN : QUELQUES RAPPELS

Le riverain est tenu de maintenir le libre écoulement des eaux dans les fossés qui bordent sa parcelle. Ne créez pas, ne conservez pas d'obstacle qui pourrait entraver l'écoulement.

De même, afin de permettre l'évacuation des eaux, entretenez régulièrement le fossé qui borde votre propriété et la buse qui passe sous votre entrée.

Quand le fossé est situé en limite de parcelle, l'entretien est assuré à parts égales par les deux propriétaires riverains, en fonction des mètres linéaires de mitoyenneté.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE FIBRE 31

La commune est divisée en quatre secteurs. Trois d'entre eux sont désormais éligibles à la commercialisation. En raison du retard pris pendant le confinement du printemps, il reste un dernier secteur, le centre du village, où la fibre est en cours de déploiement. Dans ce quartier, la commercialisation est prévue dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

Pour de plus amples informations, consultez le site : www.fibre31.fr

Pour connaître la situation spécifique de la fibre sur votre ligne, un test vous y est proposé en fonction de votre adresse précise. Il suffit de renseigner les cases prévues à cet effet et la réponse est instantanée.

Si votre ligne est éligible, nous vous conseillons donc de prendre contact avec le fournisseur de votre choix pour demander un raccordement. Notez que vous avez le choix entre

une quinzaine d'opérateurs possibles. Si vous rencontrez des problèmes techniques concernant l'installation de la fibre, vous pouvez adresser votre requête à accueil@mairie-rieux-volvestre.fr qui transmettra au conseiller

municipal délégué aux réseaux.

Cependant, si le problème provient d'un dysfonctionnement dû à votre opérateur, prenez contact directement avec lui, car Fibre 31 ne peut intervenir dans ce cas précis.



Travaux d'installation de la fibre optique.

Photo Sylvie Mailhot.

BIENVENUE À...

Société CD Services-BricolTout
Christophe Delclos
22 ter, allée de Bax
partiservices31@gmail.com

ILS CHANGENT DE LOCAUX :

- ENTREPRISE HUGUET
Plomberie, chauffage, électricité.
05 61 87 82 82.
lilianhuguet31@gmail.com
- GARAGE CHIRIO, mécanique auto-moto. 05 61 87 61 00.
garagechirio@gmail.com
> sont désormais 3, route de Latrape (site du bowling des Pyrénées).
- L'ANTRE POTS DE FLORA est 19, place du Préau, à partir du 1^{er} décembre 2020.
05 62 01 48 45.
[facebook.com/lantrepotsdeflora](https://www.facebook.com/lantrepotsdeflora)

**ATTENTION AU STATIONNEMENT INTERDIT OU GÊNANT
AFIN D'ASSURER LE DÉPLACEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ DES PIÉTONS,
POUSSETTES, PERSONNES EN FAUTEUIL... VEILLONS À NE PAS
STATIONNER SUR LES TROTTOIRS, LES ESPACES GÊNANTS OU INTERDITS
À LA CIRCULATION.**



Photo Sophie Chavy.



Photo Sophie Chavy.



Photo Sophie Chavy.

LE NOUVEAU CENTRE POUR PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Chemin de Chantemesse, le chantier de la maison d'accueil spécialisée (MAS).



Photo : Patrick Chagnière.

CCAS – ESAT LE RUISSELET

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19, L'ÉTABLISSEMENT ESAT FOYER SAMSAH LE RUISSELET A MIS EN PLACE DES PROTOCOLES SANITAIRES AFIN DE PRÉSERVER LA SANTÉ DE TOUS.

Les activités commerciales de l'ESAT sont ouvertes à l'exception du lavage autos, et le Foyer et le SAMSAH continuent d'accompagner et soutenir les personnes en situation de handicap. Malgré ces circonstances exceptionnelles, l'établissement reste dans une démarche de projets.

RÉNOVATION ET EXTENSION

Une vaste opération de travaux a débuté en septembre 2020, et devrait prendre fin en juillet 2021. Les travaux permettront de rénover le foyer d'hébergement et la menuiserie, de réaliser une extension de la blanchisserie et de créer une zone de stockage. Douze entreprises extérieures interviennent sur le chantier, ainsi que l'atelier maçonnerie de l'établissement.



Travail sur la brodeuse industrielle.

Pour la menuiserie, des travaux de désamiantage et de rénovation énergétique (menuiserie, murs...) ont débuté mi-septembre. À noter également l'installation d'une nouvelle chaudière bois.

Les travaux sur le foyer d'hébergement commenceront en octobre. Ils permettront de mener une large rénovation notamment énergétique du bâtiment existant, d'améliorer l'accessibilité, et de modifier une partie des logements avec la création de salles spécifiques en lien avec l'ouverture d'une Section Temps Libéré. Ce nouveau service permettra, fin 2021, de proposer des activités pour les travailleurs à temps partiel de l'ESAT. Ces travaux s'inscrivent dans la poli-

tique de développement durable de l'établissement et permettront d'améliorer sensiblement les conditions de vie et de travail des usagers et professionnels.

UNE BRODEUSE À L'ATELIER CONFECTION

L'atelier confection vient de se doter d'une brodeuse industrielle. Cet atelier dispose déjà de machines industrielles telles que : piqueuses plates, surjeteuses, surfileuses, double aiguille, ceintureuse...

Avec cette nouvelle machine, il pourra répondre aux nouvelles demandes des clients, à l'unité comme en quantité et en qualité. Elle est munie de 4 têtes et d'une possibilité de réalisation allant jusqu'à 15 couleurs différentes. Elle permet de broder votre logo, nom, enseigne, ou autres sur tous types de vêtements (sweat, casquettes, linge de maison...) que vous soyez particuliers ou professionnels.

Vous pouvez vous rapprocher des moniteurs de l'atelier au 05 61 87 68 34 (tapez 1 puis 2) concernant la prestation et les tarifs.



Soignants ou résidents...



...on apprécie les glaces de l'été.

CCAS EHPAD : LA VIE À L'ORÉE DU BOIS

LES HUIT DERNIERS MOIS ONT ÉTÉ MARQUÉS, DANS L'ÉTABLISSEMENT COMME PARTOUT AILLEURS, PAR LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS CONNAISSONS.

La vie dans l'établissement a été profondément affectée et nombreux sont les projets cette année qui ont dû être mis entre parenthèses, voire abandonnés.

Cette période a été éprouvante pour les résidents et leurs familles, en particulier lorsque nous avons dû interrompre les visites des proches. L'arbitrage entre, d'une part, la préservation de la santé et de la sécurité des résidents et, d'autre part, la liberté d'aller et venir et le maintien du lien social et affectif avec les familles a été souvent très difficile et au cœur de nos préoccupations. Nous avons tenté

à chaque fois de concilier ces deux impératifs, par nature antagonistes. Pour pallier, autant que faire se peut, le sentiment d'isolement, beaucoup de choses ont été mises en place : animations dans les couloirs, lotos devant les chambres, appels WhatsApp, goûters améliorés élaborés par la diététicienne...

« Durant cette période, nous précise M. Fahé, le directeur, le personnel a été et continue d'être fortement sollicité. Je tiens ici à souligner leur mobilisation et leur engagement sans faille. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

TÉMOIGNAGE DE M^{me} T., AIDE-SOIGNANTE

« Mon quotidien est souvent dominé par l'appréhension. Je crains d'être moi-même touchée et de mettre en danger mes proches mais aussi de transmettre le virus aux résidents. Ma vie sociale en a été fortement bouleversée.

Malgré cela, nous sommes au travail tous les jours en appliquant toutes les mesures d'hygiène et de sécurité et en gardant le sourire pour nos anciens. Nous apprécions beaucoup les messages d'encouragement adressés par les familles. »



On reste en contact avec ses proches

La crise sanitaire, comme vous le savez, n'est pas derrière nous et nous devons faire face en ce moment même à des cas positifs, aussi bien parmi les résidents que le personnel. Toute notre énergie est concentrée à la protection des personnes dont nous prenons soin au quotidien et nous espérons collectivement surmonter cette période difficile et retrouver au plus vite une vie et un fonctionnement normal, au service de nos aînés. »



C'est du sérieux, on joue...

TÉMOIGNAGE DE M^{me} B., RÉSIDENTE

« Tout le monde a dû subir les événements sanitaires depuis le début de l'année et, pour ma part, j'ai essayé de prendre mon mal en patience. Je suis de nature solitaire et j'ai donc moins pâti de l'isolement que d'autres personnes, mais les visites de mon fils m'ont manqué, ainsi que les moments conviviaux des repas. Toutefois, mon sentiment de solitude a augmenté malgré les coups de téléphone de ma famille.

Je suis sensible à l'augmentation de la charge de travail de l'équipe et admire le fait que le travail ait tout de même été fait, avec toujours un petit mot gentil.

L'avenir me semble compliqué et je me demande comment on va sortir de tout cela. »

EHPAD l'Orée du Bois
Accueil : 05 61 87 61 51

CULTURE ET CONVIVIALITÉ UN ÉTÉ D'EXPOS ET DE CRÉATIONS



Photo Sophie Chavy.

MALGRÉ LE CONTEXTE, LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC TOUR ART COLLECTIF, A PROPOSÉ DES ANIMATIONS DANS LE COURANT DE L'ÉTÉ : EXPOS, PEINTURES, PHOTOGRAPHIES, LECTURE, CONCERTS... DANS LE RESPECT DES MESURES DE DISTANCIATION.



Photo Sophie Chavy.

Concert de Saxback à la cathédrale.



Photo Sylvie Mailhol.

Elefanto : spectacle jeune public sous la halle.



Photo Sylvie Mailhol.



Photo Sophie Chavy.

Concert de jazz au kiosque avec le Wabap Quartet.



Photo Sylvie Mailhol.

Cré'Art au jardin de la mairie, Lætitia Mirouse et Sonia Rieu.



Photo Sylvie Mailhol.

Exposition «Créations virtuelles» de Fabien Fraincart, au parc des Jacobins.

RIEUX-VOLVESTRE SUR LA VIA GARONA

DEPUIS CET ÉTÉ, LA CATHÉDRALE SE VOIT PARÉE D'UNE ŒUVRE DE SYLVIAN MESCHIA : « LA VOIE LACTÉE ». RENDEZ-VOUS ARTISTIQUE PROPOSÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE POUR VALORISER L'ÉTAPE DE RIEUX-VOLVESTRE SUR LA VIA GARONA. UNE AUTRE INSTALLATION DE SYLVIAN MESCHIA EST À DÉCOUVRIR À SAINT-BERTRAND-DE COMMINGES.



Photo Sophie Chavy.



Photo Lotic Bel.

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LE TOURISME

LE 26 JUIN DERNIER, GEORGES MÉRIC, LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT, S'EST RENDU DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE NOTRE COMMUNE, AFIN DE MARQUER SON SOUTIEN À LA FILIÈRE DU TOURISME, FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE.

Maryse Vezat, maire de Rieux et première vice-présidente du conseil départemental en charge du Tourisme, a accueilli Georges Méric, président du conseil départemental, accompagné de Didier Cujives et Jean Micoud, respectivement président et directeur du Comité départemental du tourisme, et de Denis Turrel, président de la Communauté de communes du Volvestre. Le président du Sivom des plaines et des coteaux du Volvestre était représenté par son vice-président Yves Caron-Jourda.

Dans un premier temps, ils se sont rendus au Village gaulois de Saint-Julien-sur-Garonne, accueilli par



Maryse Vezat entourée de Georges Méric et Denis Turrel au musée du Papogay.

Photo Sophie Chavy.

Jean-Luc Blanchard, directeur du site, puis à l'Office de tourisme intercommunal du Volvestre (OTI) dirigé par Marion Bellegarde et dans le musée consacré au Papogay. Enfin, la visite s'est terminée au camping du plan d'eau, en présence de son nouveau directeur, Jimmy Leman. Lors de cette journée, le président du département a rappelé que le secteur touristique représentait 15 000 emplois en Haute-

Garonne et « un milliard d'euros de retombées économiques ». Rappelons que le 26 mai dernier, les élus départementaux ont adopté une série de mesures de soutien au secteur ayant pour but de favoriser le tourisme local dans le département. Un fonds d'urgence d'un montant d'un million d'euros a d'ailleurs été alloué aux acteurs du tourisme haut-garonnais.

RIEUX-VOLVESTRE ET LA CARTE AUX TRÉSORS

Une très belle promotion de la « petite ville rose » et de sa Tourasse à l'occasion de l'émission la Carte aux trésors, fruit d'une collaboration entre le comité départemental du Tourisme, l'office de tourisme intercommunal et la commune de Rieux-Volvestre.

Pour la candidate « rouge », premier indice trouvé à la Tourasse.



Photo OTI.

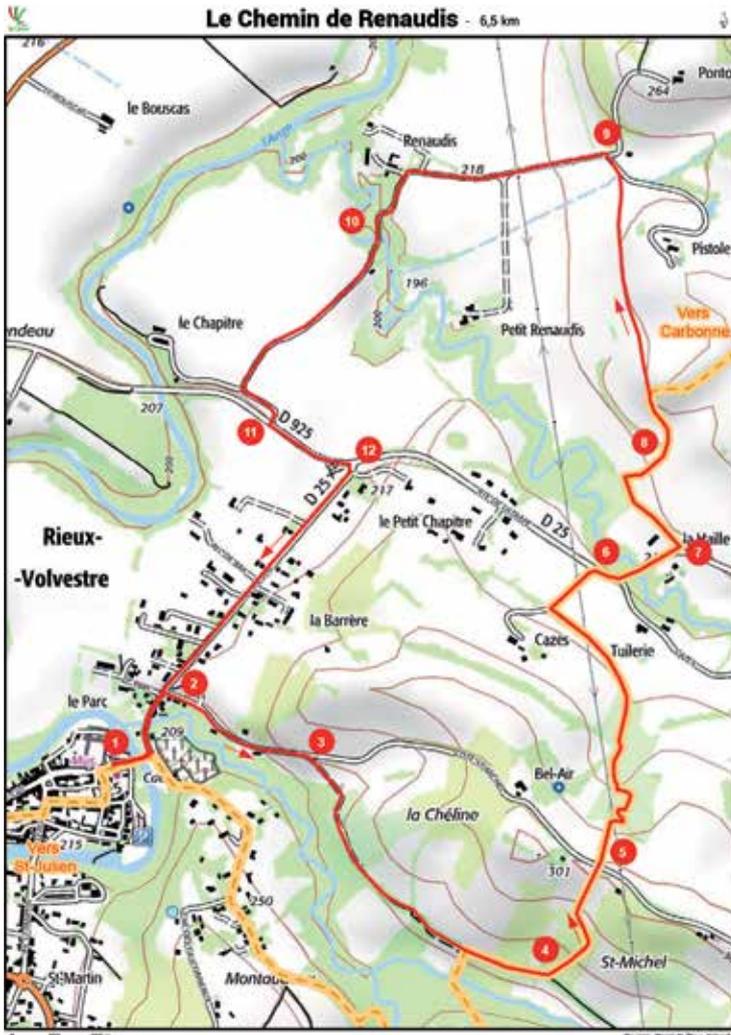
RIEUX-VOLVESTRE OBTIENT UN NOUVEAU LABEL.

Vous l'avez peut-être remarqué aux entrées du village, un nouveau panneau est venu accompagner l'écriteau des « Plus Beaux Détours de France » : celui du label « Station Verte » !

Une Station Verte, qu'est-ce que c'est ? Premier label d'écotourisme de France, une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme un lieu proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. L'écotourisme est un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (architectural, naturel, historique et immatériel) qui possède une composante éducative. Il contribue à la protection du cadre de vie. À travers ce label, la commune favorise un tourisme à la fois authentique et respectueux des caractéristiques locales, s'engage à développer des initiatives durables et à proposer une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique. Elle rejoint ainsi un nouveau réseau de 471 Stations Vertes réparties partout en France.



Photo Sylvie Mialhol.



Ouverture du sentier de Renaudis, parties 8 et 9.

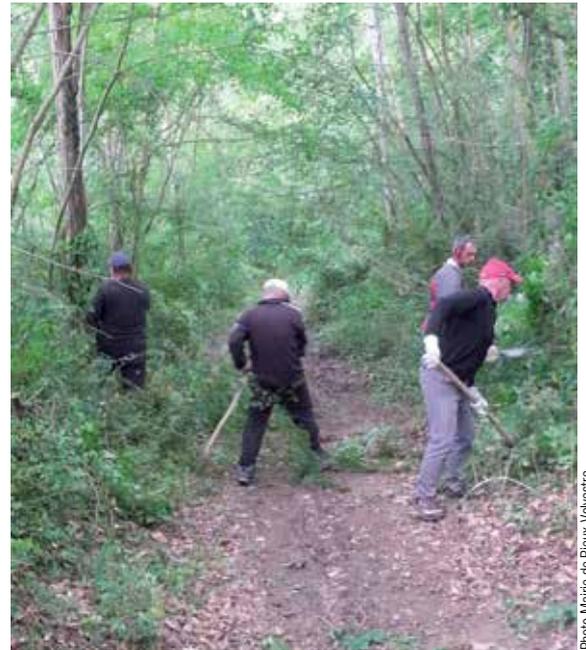


Photo Mairie de Rieux-Volvestre.

L'équipe de bénévoles au travail pour l'ouverture du sentier de Renaudis.



Photo Mairie de Rieux-Volvestre.

Table de pique-nique implantée sur le chemin de Saint-Laurent.



Photo Mairie de Rieux-Volvestre.

Panneaux directionnels.

SENTIERS DE RANDONNÉE : C'EST REPARTI... ENCORE PLUS FORT

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉCEMMENT ÉLU A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DES DÉPLACEMENTS DOUX.

La municipalité accompagne la réhabilitation et la création de nouveaux sentiers de randonnée pédestres, VTT, équestres sur notre commune pour développer l'attractivité de notre territoire.

L'équipe de bénévoles, renouvelée, motivée, sous la conduite de Laurent Soucasse conseiller municipal délégué aux sentiers de randonnée, est intervenue dans l'ouverture d'un nouveau sentier : la boucle de Renaudis. Cette équipe a mis en place du balisage aux normes FFR (marques directionnelles jaunes, panneaux indicateurs).

Cette boucle de 6,4 km avec peu de dénivelé, sans difficulté particulière

devrait permettre à de nombreuses personnes de découvrir à pieds un nouveau secteur de la commune. Cette boucle typiquement familiale se parcourt en 2h à 2h30 dans son entier mais des variantes peuvent en réduire la distance.

Une association dont l'objet est la création et l'entretien des chemins est en cours de création.

Dernièrement des tables de pique-nique ont été installées sur le chemin de Saint-Laurent, au centre équestre, et à l'aire de Beaulieu sur le GR 861, la Via Garona.

Bonnes balades !



Photo Sophie Chevy

À l'abri des préaux des écoles, les associations ont proposé leurs activités.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 6 SEPTEMBRE

MALGRÉ LE TEMPS MAUSSADE ET LA CRISE SANITAIRE, LE FORUM DES ASSOCIATIONS S'EST TENU LE 6 SEPTEMBRE DERNIER DANS NOTRE COMMUNE.

Les bénévoles de 35 associations ont bravé la pluie et se sont réunis sous les deux préaux des écoles, toute la matinée, dans les règles de distanciation sociale obligatoires. Elles ont toutes joué le jeu de ces nouvelles obligations, et ont fait preuve de souplesse pour s'adapter à la situation.

Éliane Soucasse Piquemal, maire adjointe en charge des associations, s'est félicitée de l'esprit d'entraide et de partage ressenti durant cette matinée. Les nouvelles associations ont, elles aussi, trouvé leur place au sein

de ce groupe qui fait la richesse de Rieux-Volvestre et ont été accueillies avec bienveillance.

Dans la continuité du forum qui a attiré plusieurs centaines de Rivois

mais également des habitants des communes voisines, une démonstration de vol intérieur a eu lieu à la salle polyvalente, organisé par l'association « Tête en l'air ». Attirés par les bruits des modèles réduits, les enfants et adolescents du quartier sont venus, curieux, assister au spectacle.

En ces temps troublés, les élus présents ont tenu à remercier les nombreux bénévoles et ont salué leur engagement marquant la richesse humaine et le dynamisme de notre village.

49 ASSOCIATIONS À RIEUX-VOLVESTRE

Bien que les associations ne soient plus à même de poursuivre leurs activités pour l'instant, elles constituent une force dans la dynamique du village. Par ailleurs, vu leur nombre grandissant, la plupart ont accepté de mutualiser les locaux que la commune met à leur disposition. La municipalité remercie les associations concernées pour cet esprit solidaire.

MESURES « SPÉCIAL CRISE SANITAIRE »

LA BIBLIOTHÈQUE EN *DRIVE*



LA BIBLIOTHÈQUE, FERMÉE EN RAISON DES CONSIGNES SANITAIRES, A MIS EN PLACE UN SERVICE DE COMMANDE DE LIVRES ET D'EMPRUNTS SUR ERNDEZ-VOUS.

La demande peut se faire par mail à bibliotheque@mairie-rieux-volvestre.fr, ou par téléphone au 05 61 98 42 00.

Une sélection sera faite en fonction de vos souhaits : genre, auteur... Ou des suggestions données en fonction d'emprunts précédents. Voir les nouveautés jeunesse (en cours de réalisation) et adulte. Dès que la commande est prête, Nelly vous appelle pour convenir d'un rendez-vous.

Il sera fixé pendant les jours et heures d'ouverture habituels de la bibliothèque :

- mardi et vendredi : 17 h – 19 h

- mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h 30
- samedi matin : 10 h – 13 h.

Le retrait se fera, entrée rue de l'Ort, uniquement sur rendez-vous dans le respect des gestes barrières dont le port du masque pour tous dès 6 ans. N'oubliez pas de venir avec un sac.

Les retours pourront être effectués lors du retrait, les documents seront mis en caisse pour quarantaine.

Nelly peut aussi porter les documents chez vous sur rendez-vous, dans le respect des gestes barrières.



Photo Sophie Chavy.

Enfin, des livres en gros caractères, destinés à faciliter la lecture sont aussi à disposition sur commande ou en livraison à domicile. N'hésitez pas !

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE...

ALORS QU'UN DEUXIÈME CONFINEMENT A ÉTÉ MIS EN PLACE, LA MUNICIPALITÉ DE RIEUX-VOLVESTRE POURSUIT SON ENGAGEMENT ENVERS LES PLUS FRAGILES ET NOTAMMENT LES AÎNÉS.

Une deuxième distribution de masques lavables a été organisée entre le 30 octobre et le 8 novembre à destination des plus de 70 ans. Cela représente plus de 10 % de la population rivoise. Les élus se sont donc déplacés au domicile des personnes concernées dans le respect des gestes barrières pour leur apporter ces masques.

Ces visites de proximité, les appels téléphoniques, le soutien du CCAS et

des associations sociales permettent d'apporter un peu de réconfort à toutes celles et ceux qui souffrent d'isolement et du climat actuel. Si de nouvelles personnes souhaitent être contactées, elles peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie au 05 61 98 46 46.

Pour l'instant beaucoup ont décidé de partager leur savoir-faire culinaire et d'envoyer des recettes de cuisine (à

l'accueil mairie). Ce sera l'occasion de créer un livre de recettes de confinement, des recettes à tester bien sûr dès que possible... dans les futurs repas de quartiers?

Pour les plus jeunes, deux masques lavables ont été remis à chaque enfant fréquentant l'école élémentaire.

En partenariat avec les élus de la Communauté de communes, M^{me} le Maire a écrit à M. Le Préfet pour attirer l'attention de l'État sur la situation des petits commerces locaux. S'il est capital de limiter la propagation du virus, il est aussi important de protéger l'avenir des commerces de proximité.

UN MASQUE POUR SE PROTÉGER



COMMENT ENTREtenir SON MASQUE



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Au moins 30 min à 60°C minimum.



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

MESURES APPLICABLES EN HAUTE-GARONNE

(au 9 novembre)

Articles du décret		Mesures et éléments complémentaires
Rassemblements		
Rassemblements	Articles 3 et 38 du décret	<p>Interdiction des rassemblements de plus de six personnes sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public, à l'exception :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Des manifestations revendicatives (article L. 211-1 du CSI) 2) Des rassemblements à caractère professionnel 3) Des services de transport de voyageurs 4) Des ERP autorisés à ouvrir 5) Des cérémonies funéraires 6) Des cérémonies publiques mentionnées par le décret du 13 septembre 1989 7) Des marchés alimentaires (article 38 du décret)
Port du masque		
Obligation de port du masque	Articles 1, 2, 27 et annexe 1 du décret Arrêté préfectoral	<p>Obligation de port du masque dans tous les ERP et dans les services de transport</p> <p>Pas d'obligation de port du masque pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical ; - Les enfants de moins de 11 ans (avec masque recommandé pour les enfants de 6 à 11 ans) - Les exceptions prévues dans le décret (pratique sportive, pratique artistique) <p>Mesures prévues par arrêté préfectoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Port obligatoire du masque (couvrant simultanément le nez, la bouche et le menton) pour toute personne de 11 ans ou plus se déplaçant à pied, sauf activité sportive, lorsqu'elle se trouve sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières et de l'obligation du port du

Décret n° 2020 du 29 octobre 2020 modifié par le décret n° 2020 du 2 novembre 2020 et le décret n° 2020-1358 du 6 novembre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid 19 dans le département de la Haute-Garonne.

Arrêté préfectoral du 30 octobre 2020 portant mesure de prévention et restrictions nécessaires afin de lutter contre l'épidémie de covid 19 dans le département de la Haute-Garonne.

CETTE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE RÉPOND AUX QUESTIONS SUR LA COVID-19. ELLE EST OUVERTE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 AU 0 800 130 000. ELLE NE DISPENSE PAS DE CONSEILS MÉDICAUX.

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser à la covid-19 : je reste à mon domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS DE RIEUX-VOLVESTRE

Cette année, les pompiers du Centre de secours de Rieux ne pourront pas faire la tournée traditionnelle des calendriers en faveur de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Rieux en raison des recommandations sanitaires et du confinement qui touchent notre pays. Les calendriers seront donc déposés dans les lieux

stratégiques des communes de notre canton, comme les mairies et les commerces ouverts. Seront également mis à disposition l'adresse postale de la caserne et une information sur une cagnotte en ligne style « Leetchi » pour les personnes qui souhaitent faire un don.

LE 30 OCTOBRE, LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ D'UN DEUXIÈME CONFINEMENT D'UNE DURÉE DE 4 SEMAINES (1^{ER} DÉCEMBRE) DESTINÉ À LUTTER CONTRE LA NOUVELLE VAGUE DE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19. CETTE MESURE ENTRAÎNE LA FERMETURE DE TOUS LES LIEUX JUGÉS NON ESSENTIELS RECEVANT DU PUBLIC. LES COMMERCES DE PROXIMITÉ QUI ONT ÉGALEMENT DÛ FERMER LEURS PORTES SONT TOUTEFOIS AUTORISÉS À EFFECTUER DES LIVRAISONS OU À ORGANISER DES RETRAITS DE COMMANDE. CE NOUVEAU CONFINEMENT TOUCHE DES COMMERÇANTS QUI ÉTAIENT DÉJÀ TRÈS FRAGILES, ET NOTAMMENT DANS LE VOLVESTRE. C'EST DANS CE CONTEXTE, QUE **LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE, DONT MARYSE VEZAT BARONIA, ONT DÉCIDÉ DE RÉAGIR EN ADRESSANT UN COURRIER AU PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE, ÉTIENNE GUYOT, DANS LEQUEL ILS DEMANDENT « QUE LA DÉFINITION DE COMMERCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ SOIT REVUE ET ÉLARGIE DÈS LORS QUE LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE SONT RESPECTÉES ».**



La Chambre de commerce et d'industrie Toulouse Haute-Garonne, en partenariat avec le conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne, met, dès le lundi 16 novembre 2020, à la disposition de tous les commerces du département, une plateforme interactive qui permet au grand public de recenser et localiser l'ensemble des commerces de proximité proposant des modalités de vente compatibles avec les mesures sanitaires actuelles ainsi que les commerces qui ont pu rester ouverts. **Tous les commerçants du département (alimentaires et non alimentaires) sont invités à rejoindre gratuitement la plateforme Géo'local31, en renseignant un simple formulaire en ligne : <https://outils.ccimp.com/geolocal-31/new/>**

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET PRODUCTEURS : CONSOMMONS LOCAL

L'ensemble des coordonnées des commerces et artisans est sur le site : www.mairie-rieux-volvestre.fr
 > Vivre à Rieux > Vie économique

MARCHÉ DE RIEUX-VOLVESTRE : TOUS LES DIMANCHES

Le marché de plein vent de Rieux-Volvestre existe depuis plus de dix ans maintenant. Il est installé tous les dimanches matin de 8 h à 13 h, place du Préau, face à la Poste. Traditionnellement, lieu d'échanges et de convivialité, ce marché continue malgré la crise sanitaire et les deux confinements, à attirer du monde chaque dimanche. La dizaine de commerçants présents proposent des produits frais, de saison ainsi que des plats cuisinés.

UN DIMANCHE AU MARCHÉ
 Dans le respect des règles sanitaires.



LES APPLIS A CONNAÎTRE

DÉCOUVRIR RIEUX-VOLVESTRE
EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

L'application mobile gratuite « Autres Garonnes » permet d'explorer des lieux remarquables à 360 degrés, dont plusieurs à Rieux-Volvestre.

Réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE31), téléchargeable sur Google Play Store (Android) et App Store (Apple).



QUE FAIRE D'UN
DÉCHET ?
Rendez-vous sur le
site Citeo ou sur
l'application
« Le Guide du tri ».



RIEUX INFOS
Retrouvez toutes les informations de la
commune sur l'application gratuite
Panneau Pocket
et sur Facebook
« Mairie de
Rieux-Volvestre ».



AIDE À L'INFORMATIQUE

Dans le cadre de la Solidarité Numérique, M. Ali Kdouh (directeur informatique à la retraite et ancien expert judiciaire) met en place « Num'Aide » en collaboration avec la municipalité de Rieux-Volvestre. Il propose ses services gratuitement, afin d'aider ceux qui ont des difficultés à gérer leurs équipements numériques ou à les utiliser. Des ateliers sont envisagés.

Bibliothèque municipale, accès par l'entrée Mairie, deuxième étage. Le mardi, de 10 h à 12 h. Vu la situation sanitaire, il est obligatoire de prendre rendez-vous au 06 63 98 46 33, de porter un masque, de respecter les règles sanitaires en vigueur.

MARCHÉ DE NOËL

samedi 5 décembre
Place de la Halle

Artisanat
Créations
Produits locaux



SOUS RÉSERVE D'AUTORISATION.

WWW.MAIRIE-RIEUX-VOLVESTRE.FR

Bulletin municipal édité par la commune de Rieux-Volvestre,
Hôtel de Ville, 7, place Monseigneur-de-Lastic,
31310 Rieux-Volvestre. Tél. : 05 61 98 46 46.



Directrice de la publication :
Maryse Vezat.
Ont collaboré à ce numéro :
l'équipe municipale, le service
Enfance et Jeunesse, l'OTI,
les établissements médicosociaux.

Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens, 05 61 90 29 15.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE RIEUX-VOLVESTRE

05 61 98 46 46
www.mairie-rieux-volvestre.fr

CCAS

solidarite.mairie.rieux@orange.fr

Bibliothèque : 05 61 98 42 00

Crèche Les Petitous : 05 61 87 12 09

Accueil de loisirs : Tom Pouce :
06 13 14 24 19 & 05 61 87 58 70

Service Jeunesse : 07 72 77 84 25

Police municipale : 05 61 98 46 48

Piscine

05 61 87 68 32
Tarifs : adulte 3 € ; - 18 ans 1,50 €

Tourisme-Hébergement-Camping

05 61 87 98 83
hebergements.tourisme@sivom-volvestre.fr

Radio Galaxie 98,5 FM : 05 61 87 55 48

Communauté de communes du Volvestre

05 61 90 80 70

Office de tourisme intercommunal

05 61 87 63 33

Mission locale pour l'emploi

(moins de 26 ans) RDV : 05 61 51 54 31

SSIAD-ESA :

Service de soins infirmiers à domicile –
Équipe spécialisée Alzheimer :
05 61 90 86 36
www.ssiad-esa-levolvestre.fr
ssiad.esa@sivom-volvestre.fr

SAAD : Service d'aide et
d'accompagnement à domicile :
05 61 87 11 44
saad@sivom-volvestre.fr

Halte répit du Volvestre

05 61 90 86 35
halte.repit@sivom-volvestre.fr

Portage des repas : 05 61 90 87 15
restauration@sivom-volvestre.fr

Soliha : Solidarité pour l'Habitat :
05 62 27 51 85
www.soliha31.fr – soliha31@soliha31.fr

Déchetteries

– Carbonne : 05 61 87 80 81
– Montesquieu-Volvestre : 05 61 90 69 08
Ouverture du mardi au samedi :
8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h.